## Outil 23 Identifier les obligations internationales applicables dans le pays où se déroulent vos opérations

## Fiche d'information

» Note: Le bureau de l'UNICEF dans le pays a peut-être déjà identifié les obligations internationales applicables dans votre pays en matière de droits de l'enfant / protection des enfants. Consultez leur site ou contactez-les pour voir si ces informations sont déjà disponibles.

Le pays est-il partie à l'un des instruments internationaux suivants :

Instrument	0ù le trouver?
☐ Les quatre Conventions de Genève (1949)	Base de données des traités du CICR - <b>ici</b>
☐ Protocole additionnel I aux Conventions de Genève (1977)	
☐ Protocole additionnel II aux Conventions de Genève (1977)	
☐ Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)	Site des Nations Unies, Collection des traités - ici
☐ Convention relative aux droits de l'enfant (1989)	
☐ Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (2000)	
☐ Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 10 décembre 1984 (1992)	
☐ Convention de l'Organisation Internationale du Travail n° 182 sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants (1999)	Site de l'OIT - ici
☐ Statut de Rome de la Cour pénale internationale (1998)	Site des Nations Unies, Collection des traités - ici
Instruments régionaux :	Site de l'OEA - ici
☐ Convention américaine des droits de l'homme (1969)	Site de la Commission africaine des droits de l'homme - ici
☐ Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981)	Site de la Commission africaine des droits de l'homme
☐ Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (1990)	Site de la Commission africaine des droits de l'homme
☐ Protocole relatif à la Charte africaine des droits del'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (1998)	Site du Conseil de l'Europe - ici
☐ Convention de sauvegarde des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales (1950)	

🗆 Le pays a-t-il formulé des déclarations ou des réserves aux instruments internationaux de nature à limiter ou modifier ses obligations sur la protection des enfants en situation de conflit ? (Pour le vérifier, vous pouvez utiliser les mêmes liens que ceux que vous avez utilisés pour contrôler les ratifications).

## autres outils pertinents



(O) outil 5 – Les fondements juridiques des six violations graves contre les enfants en situation de conflit armé



( outil 54 – Questions de base 'planifier des actions de plaidoyer sur les violations graves'

